MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE SAVOIE MONT-BLANC

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de l'administration et du pilotage, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE SAVOIE MONT-BLANC, session 2026

Le président de l'université Savoie Mont Blanc

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de l'administration et du pilotage, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE SAVOIE MONT-BLANC, au titre de l'année 2026 :

Monsieur HOT Pascal, professeur des universités de classe exceptionnelle, président, université Savoie Mont Blanc, Chambéry.
Madame BALDI Murielle, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, experte, Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaire de Bourgogne Franche-Comté, Besançon.
Madame LEGENDRE Bérangère, professeure des universités de 2ème classe, université Savoie Mont Blanc, Chambéry.
Monsieur MELE Patrice, professeur des universités de classe exceptionnelle, suppléant, université Savoie Mont Blanc, Chambéry.

Fait à Chambéry, le 6 juillet 2026

Le Président de l'université Savoie Mont Blanc

Philippe BRIAND